



Perpignan, le 9 juillet 2026

Décision n°2026-044 du 9 juillet 2026 proclamant l'élection du directeur de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1 à L 713-9 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de la faculté des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;
Vu la décision n°2022-039 du 19 octobre 2022 proclamant l'élection du directeur de l'unité de formation et de recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ;
Vu la délibération UPVD/ CA 2025/28-03 n° 01 du 28 mars 2025, déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université ;
Vu le procès-verbal du conseil plénier de l'UFR STAPS du 1^{er} juillet 2026 ;
Considérant la démission de Madame Anne-Fleur Gaston à compter du 1^{er} septembre 2026,

DECIDE

Article 1^{er} – Madame Florence Cassagnol est élue doyenne de l'UFR STAPS pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2026.

Article 2 - La décision n°2022-039 du 19 octobre 2022 susvisée est abrogée à compter du 1^{er} septembre 2026.

Article 3 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.



Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET